



Etude des nouvelles pratiques agricoles dans le Val d'Adour

Réunion de lancement
12/06/06

Compte-rendu

Présents

Arnauld R. – GAB 65	Guilhas J. – Pays du Val d'Adour
Prieux A. – Adear 32	Despert O. – Pays du Val d'Adour
Côme G. – GAB 65	Montamat N. – Pays du Val d'Adour
Frulin D. – Cavecoop 65	Sansot M. – Com. Com. Terres d'Armagnac (32)
Lauzin Isabelle – Agricultrice	Tachon P. – Rivages
Nougé D. – Villages Accueillants	Candillier C. – Rivages
Menvielle E. – Chambre d'agriculture 65	Gerbault M. – Rivages
Nonon M. – CFPPA 65	Baccialone O. - Semadour
Lebbe P. – GAB 65	Soubaberre V. - Semadour
Pastouret J-M – Pays du Val d'Adour	Dulhauste T. - Semadour
Mondat L. – Pays du Val d'Adour	

1. Présentation de la démarche globale du Pays du Val d'Adour sur l'agriculture

Le Pays du Val d'Adour prépare actuellement sa nouvelle stratégie pour la prochaine période de programmation 2007-2013. Dans la perspective de cette nouvelle programmation et afin d'alimenter sa stratégie de développement, le Pays souhaite dès aujourd'hui lancer une réflexion globale sur l'agriculture dans le Val d'Adour.

Cette volonté politique part d'une série de constats :

- ✓ Le Pays a démarré depuis quelques mois l'évaluation des politiques territoriales menées au titre du Pays (Contrat de Pays, Leader, coopération) sur la période 2000-2006. Cette évaluation révèle que le Pays a relativement peu travaillé sur le domaine agricole.
- ✓ D'autre part, sur cette même période, le projet de coopération européen Urgente a permis de mener des expérimentations très intéressantes avec une approche territorialisée de l'agriculture (notamment sur les relations consommateurs-producteurs), tels que les AMAPS, la Ferme Aurensan ou la restauration scolaire de qualité à Riscle.
- ✓ Enfin, sur la période 2007-2013, la réforme de la PAC annonce dès aujourd'hui des difficultés certaines pour l'agriculture en France et dans le Val d'Adour.

D'où la volonté du Pays du Val d'Adour de travailler sur la question de la diversification agricole et de tendre vers une agriculture durable, et ce dans une approche globale de l'agriculture du Val d'Adour.

Cette approche globale consisterait à :

- ✓ Favoriser une agriculture de qualité et de proximité : mieux ancrer les nouvelles pratiques agricoles qui s'appuient sur un système locale.
- ✓ Accompagner l'évaluation de l'agriculture conventionnelle.



2. Etude des nouvelles pratiques agricoles dans le Val d'Adour

Cette étude se veut ainsi comme la première étape d'une démarche plus large et globale autour de l'agriculture du Val d'Adour.

Face à la grande diversité des nouvelles pratiques agricoles (type de production, mode de commercialisation, structure d'exploitation, certification de la qualité des produits...), cette étude a pour objectifs d'identifier et de cerner ces nouvelles pratiques agricoles qui se développent aujourd'hui dans le Val d'Adour mais aussi de connaître les enjeux et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Cette étude débouchera également sur une action de valorisation de ces nouvelles pratiques (via des fiches par exploitations présentant les produits, sur internet ou autre).

Pour mener cette étude, le Pays a confié une mission au collectif associatif Rivages qui a vous présenté les étapes de cette étude (voir schéma méthodologique) ainsi que les critères d'identification possibles (voir schéma critères méthodologiques).

Echanges :

- ✓ Si cette étude s'intéresse aux nouvelles pratiques agricoles, il reste primordial de travailler sur les pratiques agricoles qui sont aujourd'hui problématiques (environnement, viabilité économique, etc.) dans le Val d'Adour et leurs possibilités d'évolution vers des pratiques plus durables.
- ✓ Face aux contraintes de l'étude (temps, moyens...), celle-ci ne pourra être exhaustive et devra se concentrer sur un panel d'exploitations à rencontrer, dans un souci qualitatif.
- ✓ Cette étude s'appuie sur une logique de capitalisation des savoir-faire et des expériences des différents acteurs mobilisés et à rencontrer.
- ✓ Cette étude vise à alimenter la stratégie du Pays pour les futurs programmes de développement pour la période 2007-2013, afin de déboucher sur la mise en place d'actions concrètes face aux enjeux qui seront identifiées. L'objectif du Pays est de travailler avec les acteurs du monde agricole pour instaurer des conditions favorables aux projets qui pourront émerger.
- ✓ Il existe des démarches analogues sur d'autres territoires des Hautes-Pyrénées, en vue de la préparation de la période 2007-2013.
- ✓ Il est indispensable d'impliquer les agriculteurs dans cette réflexion et de trouver des pistes fédératrices de travail (travail sur la restauration scolaire...).
- ✓ Si le Pays du Val d'Adour n'a pas précédemment travaillé sur cette problématique, c'est que celle-ci ne s'était pas posée de façon aussi pointue auparavant (évolution de la PAC, baisse du revenu agricole...).

3. Constitution du groupe de travail

Comme annoncé, un groupe de travail devra être constitué afin de travailler sur les critères d'identification, les exploitations à rencontrer et le questionnaire pour cette étude.

Se sont portés volontaires pour participer à ce groupe de travail :

- ✓ Arnauld R. – GAB 65
- ✓ Prieux A. – Adear 32
- ✓ Nougé D. – Villages Accueillants
- ✓ Menvielle E. – Chambre d'agriculture 65
(ou autre conseiller + éventuellement un agriculteur)
- ✓ Nonon M. – CFPPA 65



- (ou autre formateur)
- ✓ Lebbe P. – GAB 65
 - ✓ Pastouret J-M – Pays du Val d'Adour
 - ✓ Mondat L. – Pays du Val d'Adour
 - ✓ Tachon P. – Rivages
 - ✓ Candillier C. – Rivages
 - ✓ Gerbault M. – Rivages
 - ✓ Baccialone O. - Semadour
 - ✓ Soubaberre V. - Semadour
 - ✓ Dulhauste T. – Semadour

Le groupe de travail se réunira le **mardi 20 juin à 9h30**, dans les locaux de la Semadour.